



SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DE L'UNIVERSITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil supérieur des programmes

Paris, le 26 septembre 2017– La Société des agrégés a appris la démission de Michel Lussault de la présidence du Conseil supérieur des programmes (CSP).

Elle souhaite, si le CSP devait être maintenu, que son successeur soit attentif aux préoccupations des professeurs du terrain, qu'il ait conscience de leur implication permanente auprès de leurs élèves et qu'il les considère comme des interlocuteurs de premier plan.

Elle déplore que la présidence de M. Lussault ait été marquée par la provocation et la polémique, loin de l'instauration du climat et du dialogue nécessaires à une réflexion sereine sur les améliorations à apporter à l'enseignement et aux programmes.

Elle attend que les publications et discussions relatives aux programmes soient désormais exemptes du jargon qui sert trop souvent, dans l'Éducation nationale, de cache-misère à l'absence de pensée et de contenu.

Elle espère que le sens de l'intérêt général et l'action l'emporteront, à l'avenir, sur le sens de la mise en scène et l'agitation.

**Contact presse : Blanche Lochmann** présidente - 01 46 33 00 79

*Fondée en 1914 pour défendre les intérêts des agrégés, la Société des agrégés de l'Université promeut un enseignement équitable, exigeant et républicain. Elle porte un regard attentif sur l'actualité législative et réglementaire. Elle a développé une expertise en matière de droit de l'éducation. Elle apporte des conseils à ses adhérents ainsi qu'un soutien dans leurs démarches administratives. Son action bénéficie des hautes compétences de ses membres, qui exercent dans l'enseignement public (secondaire et supérieur), dans l'enseignement privé, dans la haute administration ou dans le secteur privé. Depuis 1948, les statuts veillent à l'observation de la parité entre hommes et femmes dans la composition du Bureau et du Comité.*